

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES DÉLÉGATIONS EN COURS DE VALIDITÉ ET UTILISATIONS EN 2018

Le tableau ci-dessous récapitule les délégations en cours de validité accordées par les actionnaires lors des Assemblées Générales des 12 mai 2016, 11 mai 2017 et 25 avril 2018 :

Date AGM (n° de la résolution)	Nature de l'autorisation	Durée et expiration	Montant autorisé (en nominal ou % du capital)	Utilisations en 2018 (en nominal ou nombre d'actions)	% du capital ⁽³⁾
25/04/2018 (Résolution n° 29)	Autorisation d'un programme de rachat par la Société de ses propres actions (prix maximum d'achat autorisé : 100 euros) ⁽¹⁾ .	18 mois (24 octobre 2019)	10 % du capital	2 386 258 actions ⁽²⁾	3,11 %
11/05/2017 (Résolution n° 17)	Autorisation de réduire le capital social par annulation des actions achetées en application des programmes de rachat d'actions ⁽¹⁾ .	26 mois (10 juillet 2019)	10 % du capital	1 488 037 actions	1,94 %
25/04/2018 (Résolution n° 30)	Délégation de compétence à l'effet d'augmenter le capital social par incorporation de réserves, de bénéfices ou de primes d'émission, de fusion ou d'apport.	26 mois (24 juin 2020)	2 000 000 000 euros	11 333 056 euros	4,85 %
25/04/2018 (Résolution n° 31)	Délégation de compétence à l'effet d'émettre des actions et/ou des valeurs mobilières donnant accès, immédiatement ou à terme, au capital avec maintien du droit préférentiel de souscription.	26 mois (24 juin 2020)	100 000 000 euros	-	-
25/04/2018 (Résolution n° 32)	Délégation de compétence à l'effet d'émettre des actions et/ou des valeurs mobilières donnant accès, immédiatement ou à terme, au capital avec suppression du droit préférentiel de souscription et offre au public, ou dans le cadre d'une offre publique comportant une composante d'échange.	26 mois (24 juin 2020)	22 000 000 euros	-	-
25/04/2018 (Résolution n° 33)	Délégation de compétence à l'effet d'émettre des actions et/ou des valeurs mobilières donnant accès, immédiatement ou à terme, au capital avec suppression du droit préférentiel de souscription dans le cadre d'une offre visée au II de l'article L. 411-2 du Code monétaire et financier.	26 mois (24 juin 2020)	10 % du capital	-	-
25/04/2018 (Résolution n° 34)	Autorisation de fixer librement le prix d'émission en cas d'émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès, immédiatement ou à terme, au capital sans droit préférentiel de souscription dans la limite de 10 % du capital social.	26 mois (24 juin 2020)	10 % du capital	-	-
25/04/2018 (Résolution n° 35)	Augmentation du nombre d'actions, titres ou valeurs mobilières à émettre en cas d'augmentation de capital avec ou sans droit préférentiel de souscription des actionnaires.	26 mois (24 juin 2020)	15 % de l'émission initiale	-	-
25/04/2018 (Résolution n° 36)	Délégation de pouvoirs à l'effet d'émettre des actions et/ou des valeurs mobilières donnant accès, immédiatement ou à terme, au capital en vue de rémunérer des apports en nature consentis à la Société.	26 mois (24 juin 2020)	10 % du capital	2 000 000 actions	2,61 %
12/05/2016 (Résolution n° 22)	Autorisation de consentir des options de souscription ou d'achat d'actions aux salariés et mandataires sociaux de la Société et/ou des sociétés liées ⁽¹⁾ .	38 mois (11 juillet 2019)	3 % du capital	9 074 options d'achats d'actions ⁽⁴⁾	0,28 % ⁽⁵⁾
12/05/2016 (Résolution n° 23)	Autorisation à l'effet de procéder à des attributions gratuites d'actions au profit des salariés et mandataires sociaux de la Société et/ou des sociétés liées ⁽¹⁾ .	38 mois (11 juillet 2019)	1 % du capital	214 571 actions ⁽⁴⁾	0,73 % ⁽⁵⁾
25/04/2018 (Résolution n° 38)	Délégation de compétence à l'effet d'émettre des actions et/ou des valeurs mobilières donnant accès, immédiatement ou à terme au capital, réservée aux adhérents d'un PEE ⁽¹⁾ .	26 mois (24 juin 2020)	2 000 000 euros	-	-
25/04/2018 (Résolution n° 39)	Délégation de compétence en cas d'offre(s) publique(s) visant les titres de la Société, à l'effet d'émettre des bons de souscription d'actions à attribuer gratuitement aux actionnaires ⁽¹⁾ .	18 mois (24 octobre 2019)	100 000 000 euros	-	-

⁽¹⁾ Renouvellement soumis à l'Assemblée Générale des Actionnaires du 25 avril 2019.

⁽²⁾ Dont 331 957 actions au titre de l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale des Actionnaires du 11 mai 2017 aux termes de sa 13ème résolution et 2 054 301 actions au titre de l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale des Actionnaires du 25 avril 2018 aux termes de sa 29ème résolution.

⁽³⁾ Avant ajustement et en pourcentage du capital au 31 décembre 2018.

⁽⁴⁾ Chiffre ajusté des pertes de droits consécutives à des départs de salariés mais non ajusté des opérations sur le capital.

⁽⁵⁾ Pourcentage sur la durée de l'autorisation, ajusté des départs de salariés mais non ajusté des opérations sur le capital.